

Art et Musique
Thoiry 78

**DOSSIER
D'INSCRIPTION
DANSE 2022-2023**

Début des cours :

Lundi 19 septembre 2022

**CE DOSSIER COMPREND
LE TABLEAU DES TARIFS
LE REGLEMENT INTERIEUR
LE PLANNING DES FORMATIONS
LA FICHE D'INSCRIPTION
ATTESTATION SUR L'HONNEUR
LE TABLEAU DES COTISATIONS**

**LA FICHE D'INSCRIPTION, L'ATTESTATION
SUR L'HONNEUR ET LE TABLEAU DES
COTISATIONS REMP LIS SONT A RENDRE
AVANT LE PREMIER COURS
N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LE REGLEMENT
INTERIEUR AVANT DE SIGNER LA FICHE
D'INSCRIPTION**

Ces tarifs comprennent l'adhésion à l'association (20 €) payable avec le 1^{er} versement

POUR LES THOIRYSIENS

DUREE D'UN COURS	PRIX TOTAL DES COURS	PRIX DU 1 ^{er} TRIM	PRIX DU 2 ^e TRIM	PRIX DU 3 ^e TRIM
45 MIN (Maternelle)	200 €	80 €	60 €	60 €
1 H (CP, CE1, CE2)	242 €	94 €	74 €	74 €
1 H 15 (CM1, CM2)	296 €	112 €	92 €	92 €
1 H 30 (6 ^e , 5 ^e et +)	347 €	129 €	109 €	109 €

POUR LES EXTERIEURS

DUREE D'UN COURS	PRIX TOTAL DES COURS	PRIX DU 1 ^{er} TRIM	PRIX DU 2 ^e TRIM	PRIX DU 3 ^e TRIM
45 MIN (Maternelle)	209 €	83 €	63 €	63 €
1 H (CP, CE1, CE2)	254 €	98 €	78 €	78 €
1 H 15 (CM1, CM2)	308 €	116 €	96 €	96 €
1 H 30 (6 ^e , 5 ^e et +)	368 €	136 €	116 €	116 €

REGLEMENT INTERIEUR

GENERAL

L'association Art et Musique assure des cours de musique et de danse.
Les cours se déroulent de mi-septembre à juin hors congés scolaires dans des locaux mis à disposition par la commune de Thoiry.

Discipline

L'association assure la surveillance de ses adhérents présents uniquement pendant les heures de cours et dans les locaux réservés à cet effet.
Les élèves doivent être ponctuels et se tenir correctement pendant les cours. Ils doivent être présents et en tenue à la porte de la salle de cours à l'heure convenue. Des retards répétés pourront conduire à des sanctions.
En cas de problème de comportement, le cas sera traité par le bureau de l'association qui décidera des sanctions à appliquer, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'élève et sans remboursement de la cotisation.

Responsabilité

En cas de perte ou de vol d'objets personnels dans les locaux de cours, les couloirs ou les vestiaires, l'association ne pourra être tenue pour responsable.
De même, lorsqu'un problème technique empêche le déroulement des cours, l'association ne peut en être tenue responsable et fera le maximum pour récupérer les cours.

Inscription

Chaque élève doit fournir une fiche d'inscription intégralement remplie et le règlement de sa cotisation avant le premier cours.
La cotisation est annuelle et correspond à un minimum de 30 cours.
Elle peut être réglée en une à dix fois ; les chèques seront encaissés tous les 5 du mois à partir du mois d'octobre.
Même si le règlement est effectué en plusieurs fois, tous les moyens de paiement doivent être remis dès l'inscription. La valeur des chèques C.E sera remboursée lors de leur remise à l'association.
Un dossier incomplet ne sera pas validé et l'élève ne sera pas accepté en cours.
Tous les documents administratifs doivent être remis lors de l'inscription ou envoyés par courrier à :

Madame COLETTI Stéphanie, 1 Bis rue des Noyers 78770 Villiers le Mahieu.

Aucun document ne doit être remis aux professeurs.

Aucun remboursement ne sera effectué sans motif valable (problème de santé, déménagement). Un justificatif devra être fourni.

Absences

Les jours fériés ne sont pas considérés comme des absences.

Il est souhaitable que les élèves ne pouvant assister à un cours, préviennent leur professeur.

Toute absence d'un élève à un cours pour raison personnelle ne sera ni remboursée, ni rattrapée.

Toute absence d'un professeur devra être rattrapée par ce dernier au jour et heure convenus avec l'élève.

DANSE

Les cours ont lieu dans la salle de danse de la salle des sports de Thoiry.

Les parents sont priés d'utiliser le parking de la salle des sports et l'entrée principale de la salle.

La pratique de la danse comporte trois branches :

- Eveil et initiation
- Danse classique
- Danse modern' jazz

La phase Eveil et Initiation concerne les enfants de la moyenne section au CE1. C'est le tronc commun entre la danse classique et la danse modern' jazz.

A partir du CE1, les enfants peuvent choisir l'une ou l'autre ou l'une et l'autre.

Il n'y a pas d'examen entre chaque niveau.

Spectacles

Un an sur deux, un spectacle regroupant toutes les classes est organisé. L'année suivante c'est un gala.

Les parents n'ayant pas signé l'autorisation de droit à l'image, ne pourront pas faire participer leurs enfants au gala.

La présence des enfants est obligatoire aux répétitions et aux spectacles.

Tenue

La tenue est différente pour chaque cours et déterminée par le professeur.

Pour l'harmonie et la tenue des cours, merci de respecter les consignes données. Les tutus et les robes en mousseline sont interdits. Les cheveux doivent être attachés.

A partir de 8 ans, il ne s'agit plus d'Éveil ou d'initiation mais de danse classique, le modèle de tunique est donc imposé.

Merci de vous fournir à [l'Atelier de la Danse 33 Avenue Jean Jaurès à Bois d'Arcy.](#)

PLANNING DANSE CLASSIQUE 2022 – 2023

COURS DE DANSE CLASSIQUE					TARIFS		MATERIEL		
COURS	CLASSE	QUAND	HORAIRES	DURÉE	THOIRYSIENS	EXTERIEURS	JUSTAUCORPS	COLLANT	CHAUSSONS
Éveil 1	moyens	samedi	10h-10h45	45 min	200 €	209 €	Rose pâle	Rose	Rose
Éveil 2	grands	samedi	10h45-11h30	45 min	200 €	209 €	Rose pâle	Rose	Rose
Initiation	CP	samedi	11h30-12h30	1 heure	242 €	254 €	Blanc	Rose	Rose
Préparatoire 1	CE1	samedi	13h15-14h15	1 heure	242 €	254 €	Blanc	Rose	Rose
Préparatoire 2	CE2	samedi	14h15-15h15	1 heure	242 €	254 €	Lilou Ange Bleu	Rose	Rose
Élémentaire 1	CM1	samedi	15h15-16h30	1 heure 15 min	296 €	308 €	Lilou Ange Bleu	Rose	Rose
Élémentaire 2	CM2	samedi	16h30-17h45	1 heure 15 min	296 €	308 €	177 Framboise	Rose	Rose
Moyen	6ème	mardi	17h30-19h	1 heure 30 min	347 €	368 €	J28 Framboise	Rose	Rose
Intermédiaire	5ème et plus	mardi	19h-20h30	1 heure 30 min	347 €	368 €	A définir	Rose	Rose

PLANNING DANSE MODERN'JAZZ 2022 – 2023

COURS DE DANSE MODERN'JAZZ				TARIFS	
CLASSE	QUAND	HORAIRES	DURÉE	THOIRYSIENS	EXTERIEURS
CP/CE1/CE2	Jeudi	17h15– 18h30	1 heure 15	242 €	254 €
CM1/CM2/Collège	Jeudi	18h30 – 20h	1 heure 15	242 €	254 €

INSCRIPTION DANSE 2022-2023

INFORMATIONS SUR L'ELEVE

Veillez remplir les champs EN MAJUSCULES.

Nom : _____ ☎ Parents : _____
 Prénom : _____ ☎ Elève : _____
 Date de Naissance : ____/____/____
 Mail : _____@_____
 Adresse : _____

 Code Postal : _____
 Ville : _____

Coordonnées de la personne responsable à prévenir en cas d'accident :
 Nom/Prénom : _____
 ☎ : _____

LES FORMATIONS DE DANSE

**Pour la tenue, le tarif, veuillez consulter le Planning de danse sur notre site internet :
 associationartetmusique78.com**

PHASE EVEIL ET INITIATION

NIVEAU 2022/2023	DUREE	DATE	HEURE
<input type="checkbox"/> Éveil 1 (MS maternelle nés en 2018)	45 MIN	SAMEDI	10 H
<input type="checkbox"/> Éveil 2 (GS nés en 2017)	45 MIN	SAMEDI	10 H 45
<input type="checkbox"/> Initiation (CP nés en 2016)	1 H	SAMEDI	11 H 30
<input type="checkbox"/> Préparatoire 1 (CE1 nés en 2015)	1 H	SAMEDI	13 H 15

DANSE CLASSIQUE

NIVEAU 2022/2023	DUREE	DATE	HEURE
<input type="checkbox"/> Préparatoire 2 (CE2)	1 H	SAMEDI	14 H 15
<input type="checkbox"/> Élémentaire 1 (CM1)	1 H 15	SAMEDI	15 H 15
<input type="checkbox"/> Élémentaire 2 (CM2)	1 H 15	SAMEDI	16 H 30
<input type="checkbox"/> Moyen (6 ^{ème})	1 H 30	MARDI	17 H 30
<input type="checkbox"/> Intermédiaire (5 ^e et +)	1 H 30	MARDI	19 H

DANSE MODERN'JAZZ / SALSA/BACHATA

NIVEAU 2022/2023	DUREE	DATE	HEURE
<input type="checkbox"/> Enfants (CP-CE1-CE2)	1 H 15	JEUDI	17h15
<input type="checkbox"/> Enfants + Ados (CM1 -CM2 +Collège)	1 H 15	JEUDI	18h30

PRIX A PAYER _____

INSCRIPTION

Je soussigné(e) (personne responsable) _____
 Confirme l'inscription de mon enfant ou la mienne, m'engage à régler la cotisation pour l'année entière dès l'inscription, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école et accepte de recevoir les informations de l'association par email.

J'autorise les dirigeants de l'association à photographier ou à faire photographier mon enfant ou moi-même et à faire publier ces images.

Date :

Signature :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Certificat de non contre-indication à la pratique de la danse

Pour les mineurs

Je,
soussigné(e).....

.....

Demeurant
à.....

Responsable du
mineur.....

Certifie à ce jour ne pas vouloir fournir de certificat médical de son médecin traitant et atteste sur l'honneur que le mineur n'a pas de contre-indication et qu'il est apte à pratiquer l'activité suivante :.....

.....

Je m'engage, en tant que responsable du mineur à informer l'association Art et Musique et le professeur de danse de tout changement concernant son état de santé.

Par la présente, je décharge le professeur de danse et les membres du bureau d'Art et Musique de toute responsabilité en cas d'incident qui résulterait d'une incapacité à pratiquer l'activité indiquée ci-dessus.

Pour les majeurs

Je,
soussigné(e).....

.....

Demeurant
à.....

Certifie à ce jour ne pas vouloir fournir de certificat médical de mon médecin traitant et atteste sur l'honneur ne pas avoir de contre-indication et être apte à pratiquer l'activité suivante :.....

.....

Je m'engage à informer l'association Art et Musique et le professeur de danse de tout changement concernant mon état de santé.

Par la présente, je décharge le professeur de danse et les membres du bureau d'Art et Musique de toute responsabilité en cas d'incident qui résulterait d'une incapacité à pratiquer l'activité indiquée ci-dessus.

Fait à Thoiry le.....

Signature

TABLEAU DE COTISATIONS 2022-2023

CHEQUES A L'ORDRE D'ART ET MUSIQUE La cotisation annuelle peut être payée en une à dix fois. Le 1^{er} chèque sera obligatoirement encaissé le 5 octobre.
Les chèques doivent être remis à l'inscription et inscrit sur le tableau de cotisations présent dans le dossier d'inscription.

Nom et Prénom de l'élève		Nom du chèque	
Date d'encaissement	Banque	N° chèque	Montant
5 octobre			
5 novembre			
5 décembre			
5 janvier			
5 février			
5 mars			
5 avril			
5 mai			
5 juin			
5 juillet			
Coupons sport			
TOTAL			